



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



Tous nos voeux

2023

DOSSIER
Journée Olympique Mauloise

AGENDA

JANVIER

Du lundi 2 au vendredi 27 **Points de collecte des sapins de Noël**
Plan et instructions page 24

Dimanche 22 **Concert RITMY en partenariat avec l'ACIME**
Salle des fêtes - page 29

Dimanche 22 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

FÉVRIER

Jeudi 2 **Bus santé Femmes**
Parking de la salle des fêtes - page 23

Samedi 11 **Concert Everysing**
Salle des fêtes - page 37

Dimanche 26 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

MARS

Du vendredi 3 au dimanche 12 **Et pendant ce temps, Simone Veille Les Mascarilles**
Salle des fêtes - page 32

Du samedi 4 au dimanche 12 **Deux euros vingt - Les Mascarilles**
Salle des fêtes - page 32

Dimanche 26 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

Mercredi 29 **Job Win**
Salle des fêtes - page 16

AVRIL

Samedi 1er **Carnaval**
Maule - page 34

Sommaire

Vie municipale	4
Actualités jeunesse	13
Vie citoyenne	14
Vie économique	16
Travaux	18
Dossier sport	19
Santé	22
Environnement	24
Culture	29
Vie associative	32
CC Gally Mauldre	35
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Service communication

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Jean TIPHAINE - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Vous trouverez dans ces pages de nombreuses et belles actions qui mettent « la femme » au centre de notre attention :

- Le Bus Santé Femmes du Département, le 2 février, accueillera les Mauloises dans la confidentialité la plus totale, avec un panel de spécialistes parmi lesquels se trouvent : infirmière, médecin, avocat, psychologue, assistante sociale et officier de prévention. De plus, des dépistages de la vue, de l'audition, du diabète et du cholestérol sont aussi réalisés sur place.

Ces consultations, sans rendez-vous, sont anonymes et gratuites. Je ne peux donc qu'encourager, toutes celles qui le souhaitent, à profiter de cette opportunité le jeudi 2 février sur le parking de la place des fêtes de 14h à 17h.

« La femme », il en sera aussi question le 8 mars, lors de la journée qui lui est dédiée. En effet, la troupe Les Mascarilles jouera une très bonne comédie « Et pendant ce temps Simone veille » le 8 mars à 21h mais aussi les 3, 4, 5, 11 et 12 mars à la salle des Fêtes.

C'est aussi grâce à l'initiative citoyenne d'une grande sportive mauloise, Emma Payom, ancienne championne sélectionnée pour les JO, que nous travaillons de concert avec plusieurs associations sportives à « la Journée Olympique Mauloise ». Un grand merci à elle et aux associations des Maule Blacks, du Judo, du Volley et du Basket pour leur engagement dans ce grand évènement sportif qui se tiendra le dimanche 2 juillet 2023 toute la journée.

Parmi nos commerçants maulois ce sont deux femmes qui viennent d'ouvrir deux boutiques place du Général de Gaulle. La première, « la Ferme de la Garenne », créée par Valérie Duyck, nous régale de produits naturels et gastronomiques de son propre élevage local. La seconde, « la Galerie Dada », créée par Sandra Peron, passionnée de peintures et de sculptures, nous invite dans son

univers composé de 15 artistes soigneusement triés sur le volet.

Laissons tout de même une petite place aux hommes, en l'occurrence musiciens virtuoses. Vous pourrez bientôt écouter le trio « Loco Cello » avec le violoncelliste François Salque. Ce concert organisé par RITMY en partenariat avec l'ACIME, se tiendra le 22 janvier à la salle des fêtes.

En ces périodes de restrictions volontaires ou involontaires dues à plusieurs fléaux : forte inflation, guerre, flambée des coûts de l'énergie, climat déboussolé, tous cela nous impose de la frugalité en tout point et nous oblige à revenir à l'essentiel.

J'aimerai, à ce propos, citer l'un de mes auteurs préférés, encore lui, Eric-Emmanuel Schmitt, « Seule nous appartient la part qui suffit à nos besoins. Le reste n'est que du luxe. » Cette maxime, marquera, je crois, l'année 2023.

Gardons donc ce qui nous appartient, à nous Maulois : notre solidarité et la joie que nous avons à créer du lien encore et toujours, par notre

attention à l'autre et pourquoi ne pas dire, notre amour de l'autre.

En fait l'essentiel c'est, ensemble, de parvenir à passer :

- de l'Avoir à l'Être
- de l'angoisse à l'espérance
- de la morosité à la joie
- de la survie à la vie pleine et entière

Pour 2023, chers Maulois, c'est ce que je souhaite de tout cœur à chacune et chacun d'entre vous.

Laurent RICHARD

Maire

*Vice-président du Conseil Départemental
délégué à la Santé*

Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines



VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors des conseils municipaux des 7 novembre et 15 décembre 2022.

7
nov.

Demande de subvention : signature du « Plan Vert de l'Île-de-France : la nature pour tous et partout avec le conseil régional d'Île-de-France »

Afin de permettre le financement de nos investissements, la municipalité sollicite depuis plusieurs mois différents financeurs (État, Région, Département). Le conseil municipal a voté à l'unanimité la demande de subvention de près de 100 K€ auprès du conseil régional, afin de permettre le financement des travaux d'aménagement du parc Bernard Fourmont.

Coopération décentralisée : participation au projet « Développement territorial et agricole au Togo et au Cameroun : approche durable et raisonnée, lutte et adaptation au changement climatique »

Le département des Yvelines via son agence Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID) soutient un projet de valorisation de la filière café-cacao avec des communes du Togo et du Cameroun. Notre commune a exprimé un fort intérêt pour la thématique agriculture durable et tout particulièrement pour la filière café-cacao, puisqu'elle compte sur son territoire un chocolatier de grande qualité. Pour cela, Maule versera une subvention de 625€ par an sur trois ans et participera au comité de pilotage afin suivre l'avancement du projet.

15
déc.

Décision modificative n°2 du budget communal 2022

Une 2^{ème} décision modificative du budget 2022 a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. Cette décision porte sur des modifications sans

conséquence sur le budget et permet de réaliser les dernières écritures comptables de l'exercice. Notons au passage l'augmentation des crédits inscrits concernant l'énergie (+28 K€) afin de prendre en compte les premières augmentations des tarifs de l'électricité, du gaz et du carburants. L'année 2023 sera marquée une augmentation très forte de l'ordre de +55% pour l'électricité et de +250% pour le gaz.

Emprunt auprès de la Banque des Territoires

Grâce à son statut de « Petites Villes de Demain », la commune a pu avoir recours à un emprunt auprès de la Banque des Territoires, qui est une filiale de la Caisse des Dépôts et des Consignations, avec des conditions exceptionnelles (taux du livret A : +0,6%) sur une longue durée (30 ans), ce que les autres banques ne peuvent proposer. Le contrat de prêt est de 2 millions d'euros et permettra de co-financer les trois ans d'investissements structurants pour la commune (la création et l'aménagement du parking et du pont au-dessus de la Mauldre, la construction d'un accueil périscolaire en remplacement d'un bâtiment préfabriqué des années 70, la création d'une Maison du Développement Durable dans les locaux de l'ancienne trésorerie de Maule, l'aménagement du parc Bernard Fourmont et l'extension du cimetière et du columbarium). Cet emprunt pourra être mobilisé en plusieurs fois afin de s'adapter au planning des travaux et sans frais.

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Indemnité pour remercier les bénévoles des structures municipales

Comme chaque année, le conseil municipal a voté l'attribution d'une indemnité (très raisonnable au demeurant) pour remercier les différents bénévoles qui concourent toute l'année à faire fonctionner la bibliothèque et le musée Victor Aubert.



Retrouvez toutes les délibérations adoptées dans le compte-rendu des conseils municipaux sur le site www.maule.fr, rubrique "La vie municipale".



Retrouvez votre mairie en ligne !



Facebook :
Maire de Maule



Application mobile :
Maule (Android et iOS)



Site internet :
www.maule.fr

Inscrivez-vous à
notre newsletter :





Laurent Richard

Maire de Maule
Vice-Président du Conseil Départemental
des Yvelines délégué à la santé
Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines

*et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour 2023*

État Civil

► Naissances :

Éden MOUROUX, le 19 septembre 2022
Mylan MICHEL, le 26 septembre 2022
Axel GUEZEL, le 30 septembre 2022
Marcel MAZZIA, le 01 octobre 2022
Ariane PALATCHI, le 05 octobre 2022

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

► Mariages :

Mehdi ARSALANE et Mathilde PEUCELLE, le 29 septembre 2022
Alexandre LE TIEC et Isadora CHAVES BICALHO DOMINGOS, le
04 novembre 2022
Alex CHAVEZ LOPEZ et Elen DROUET, le 05 novembre 2022

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

► Décès :

François LAUTHE, le 14 septembre 2022, à l'âge de 72 ans
Gérard JANIN, le 29 septembre 2022, à l'âge de 70 ans
Lucienne PRIEUR, le 06 octobre 2022, à l'âge de 94 ans
Guy DUBOULOZ, le 06 octobre 2022, à l'âge de 91 ans
Nicole ALENOU, le 10 octobre 2022, à l'âge de 77 ans
Georges BRIOLAT, le 11 octobre 2022, à l'âge de 82 ans
Chantal DELAHAYE, le 18 octobre 2022, à l'âge de 77 ans
Olianne PATY, le 23 octobre 2022, à l'âge de 94 ans
Alice MARTIN, le 23 octobre 2022, à l'âge de 88 ans
Michel MASSART, le 24 octobre 2022, à l'âge de 67 ans
Gioacchino FACCHIN, le 25 octobre 2022, à l'âge de 85 ans
Philippe DELOULAY, le 26 octobre 2022, à l'âge de 89 ans
François-Xavier RENAUDAT, le 26 octobre 2022, à l'âge de 58 ans
François LUGNIÉ, le 30 octobre 2022, à l'âge de 88 ans
Michel REBILLARD, le 12 novembre 2022, à l'âge de 78 ans
Mireille BLANCHETIÈRE, le 15 novembre 2022, à l'âge de 92 ans
Michelin MICHOU, le 21 novembre 2022, à l'âge de 101 ans
Andrée LUCIENNE, le 22 novembre 2022, à l'âge de 93 ans
Yolande FACCENDA, le 23 novembre 2022, à l'âge de 90 ans

Le conseil municipal présente ses condoléances à leurs proches.

À VOS AGENDAS

La municipalité à votre écoute



Ville de
Maule

**Les samedis
7 janvier et
18 février**

L'équipe municipale vous reçoit
autour d'un café sur la place du
marché pour des contacts simples
et directs.

Vos questions, suggestions,
remarques de toutes natures nous
permettent d'être à l'écoute de vos
interrogations et de vos attentes,
d'y répondre et de les prendre en
compte en vue d'actions futures.

Merci !

Carnaval



Fête de la musique



Festiv'Arts



Tout au long de l'année, un grand nombre de manifestations municipales ont lieu pour le plus grand plaisir de tous ! Ces événements demandent la mise en œuvre bien sûr de nos services, que nous remercions pour leur efficacité, mais également un énorme investissement de bénévoles sans qui rien ne serait possible, que ce soit en amont ou les jour "J".

Merci à tous, bénévoles qui nous aidez par tous les temps, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure. Votre engagement permet à ces moments festifs d'avoir lieu à Maule et offre à chaque maulois de nombreux instants de plaisirs partagés.

Alors mille mercis à vous et à très vite !



Sidonie KARM

*Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative,
à la communication et à la culture*

Fête Nationale



Forum des associations



Illumination du sapin de Noël



Marché de la Saint-Nicolas



VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918

De nombreux Maulois sont venus honorer la mémoire des soldats morts pour la France.



Fête du Beaujolais

19 novembre

Félicitations aux heureux gagnants des paniers garnis préparés par les commerçants et artisans du marché et du centre-ville.

Merci à l'accordéoniste Joël CUVEN pour avoir animé cette matinée !

Biblioanimation

14 décembre

Merci à Catherine, Jeanne, Micheline, Monique et Alain pour avoir proposé cette jolie animation de Noël aux enfants.



Un grand merci à nos Saints Nicolas, à notre Père Fouettard, à la famille VOLMERANGE et à ses ânes



Marché de la Saint Nicolas

3 et 4 décembre

C'est sous un temps froid mais clément que notre traditionnel marché de la Saint-Nicolas s'est tenu avec, cette année, une absence totale de contraintes sanitaires !

Petits et grands ont ainsi pu profiter des différentes animations prévues tout au long du week-end.

Un grand merci aux bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas la même saveur.

Des promenades en calèche ont été proposées tout au long du week-end



Spectacle "Ardensia" de la Compagnie Luminescence



La traditionnelle fanfare de Noël était également présente



De charmantes échantiers lumineuses ont paradé

Bravo aux Melowomen pour leur belle prestation



Un tour de manège offert par l'association des commerçants de Maule



Quelles sont les missions de votre CCAS ?

Janvier - Février, changement d'horaires : sur rendez-vous les après-midis de 13h30 à 17h.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

1. Il accompagne et oriente la population dans diverses demandes :

- **Domiciliation des personnes sans domicile** afin de leur permettre d'avoir une adresse pour leur courrier et faire valoir leurs droits sociaux.
- Participation à l'**instruction des dossiers d'aide sociale**, lutte contre l'exclusion comme avec l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), permettant de rester chez soi tout en bénéficiant de l'aide à domicile et/ou de l'intervention d'un professionnel.
- L'**ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)** afin de financer l'hébergement de la personne âgée dans un établissement dédié.

2. Il peut également supporter financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune. Chaque demande reçue au CCAS est étudiée avec les partenaires sociaux du secteur.

3. Il travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales du département, installées maintenant dans la nouvelle maison médicale. Leur numéro de plateforme pour prendre un rendez-vous est toujours le : 01-30-836-836.

4. Il est également un « bureau enregistreur » pour les demandes de logements. Il transmet les dossiers, accompagne le public pour remplir le dossier et enregistre la demande sur la plateforme dédiée.

Quelques numéros utiles

Pour les **services d'aide à domicile**, vous pouvez contacter :

- L'ADMR de Maule au 01-30-90-75-95, située 20 place du Général de Gaulle 78580 MAULE.
- PLUS DE TEMPS au 01-34-75-13-62, située 16 place du Général de Gaulle 78580 MAULE
- VICKY'SERVICES au 06-59-96-76-11, située 42 boulevard Paul Barré 78580 MAULE.

Le **PAT (Pôle Autonomie Territorial)** est joignable au 01-30-83-60-60.



Madame BRUANDET a fêté ses 100 ans à l'EHPAD de la Mésangerie. Félicitations !

INTERNET ? FACILE AVEC LE PASS NUMÉRIQUE



AVEC LE PASS NUMÉRIQUE, SUIVEZ
DES ATELIERS POUR ACQUÉRIR LES
BASES DE LA CULTURE NUMÉRIQUE
POUR LA VIE QUOTIDIENNE!

+ D'INFOS AU: **01 30 836 836**



Seine et Yvelines
Numérique



Yvelines • Hauts-de-Seine



Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)

Éloïse MARTIN : 01 82 86 01 71
Annalisa COUSIN : 01 82 86 01 72



Sylvie BIGAY

Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE

Noël à la crèche familiale !

Vendredi 9 décembre 2022 avait lieu la fête de Noël de la crèche. Un grand moment de partage et de convivialité. Le spectacle et les décors ont été réalisés par l'équipe, un super moment et de beaux souvenirs.

En cette fin d'année, les enfants ont pu réaliser, lors des jardins d'éveil, une petite décoration de Noël qu'ils pourront mettre dans leur sapin.

Nous tenons à remercier Bénédicte pour les photos avec le Père Noël et les supers décors !



*Toute l'équipe de la crèche
familiale vous souhaite une
très bonne année 2023*



CONTACT CRÈCHE : 01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours
auprès de Véronique CHARRETIER et de Fabienne
LINARES de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance

Centre de loisirs HIVER 2023



VACANCES : Du 20 Février au 3 Mars 2023



INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 9 JANVIER AU 5 FEVRIER 2023

CCGM : DU 23 JANVIER AU 5 FEVRIER 2023



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire LILAS 2022-23 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.
Annulation sans facturation jusqu'au 5 FEVRIER maximum.**

**Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.
Tel : 01.30.90.80.79**

Illumination du sapin de Noël

Le jeudi 1^{er} décembre 2022, les enfants inscrits aux temps périscolaires ont bravé le froid pour venir accrocher les décorations préparées avec leurs animateurs. En l'absence de restrictions sanitaires, ils ont pu profiter de cette soirée tous ensemble, avec musiques et contes de Noël, quelques petites douceurs offertes par la boulangerie Colette et photos en compagnie du Père Noël et de ses rennes !

Félicitations à l'équipe jeunesse pour cette belle animation et merci aux encadrants pour leur aide !

Le sapin paré de ses plus belles décorations



Chorégraphie menée par les animateurs



Lecture de contes pour les plus jeunes



Le Père Noël et ses rennes

VIE CITOYENNE

INITIATIVE CITOYENNE

Une année d'initiatives citoyennes...



Pour présenter votre idée, votre projet

Messagerie :
initiativecitoyenne@maule.fr

Facebook :
Maule Initiative Citoyenne



Ribambelle, jardins participatifs de Maule, a vu son implication récompensée dès sa première année par la Région. Avec un

budget participatif de 10 000 € en plus des financements du même montant réalisé par la commune pour l'aménagement des terrains (portails, clotures, cabanons...). Ces budgets permettront aux jardiniers de mener des actions d'intérêt général comme des ateliers pédagogiques, la gestion de l'irrigation, le compostage, la découverte des ressources des jardins, les plantes médicinales ou mellifères, les bonnes « mauvaises » herbes bio-indicatrices de nos sols, le jardinage écologique, le traitement naturel, etc.



Les membres de l'association **La Mauloise de PÉTANQUE** (lamauloisedepetanque@gmail.com) vont pouvoir profiter de la rénovation du terrain près du cinéma en attendant l'ouverture prochaine de quatre nouvelles pistes (15 x 16 mètres) à côté du Parc Fourmont. Déjà plusieurs projets sont dans les cartons avec des tournois et des rencontres au bénéfice de tous !



Maulois et Marcheurs Cueilleurs ont nettoyé, une nouvelle fois, le bois du Pré Rollet. Grand merci à **Gilles** qui a tracé des chemins dans le bois pour faciliter l'accès et les cheminements autour des berges de la Mauldre.



L'équipe « **Lavoir** » a passé une première couche de protection sur les poutres. La suite des travaux attendra maintenant des jours plus cléments ! Nous avons vécu des moments bien sympathiques, joignant l'utile à l'agréable. Merci à Marianne, Chantal, Clémence, Lauriane, Edwin, Gaëtan...



Olivier LEPRÊTRE

1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport



À propos de nos amis les chats...

Maule aime ses chats ! Comme vous le savez tous, notre municipalité mauloise, soucieuse de nos amies les bêtes, a conclu un partenariat il y a un peu plus d'une année avec l'association Gamelles sans Frontière, afin de limiter la prolifération des chats errants sur notre territoire.

Nous avons jugé utile de vous informer de l'avancée de la situation de ces douze derniers mois...

Pour rappel, un couple de chat pourra avoir en moyenne 12 chatons la première année, ce qui pourra conduire à la naissance de plus de 20 000 chats la 4^{ème} année, les chatons des chatons ayant eux-mêmes rapidement des chatons... Ces nombres sont incroyables et, pourtant, ils sont réels...

Afin de limiter la prolifération exponentielle de chats errants sur notre commune, nous avons donc conclu un partenariat avec l'association Gamelles sans Frontière qui capture les chats errants (non identifiés et en liberté totale sur notre commune) et qui, grâce à plusieurs associations animalières, les fait stériliser. À l'issue de ces stérilisations, les chats sont identifiés et sont qualifiés non plus de chats errants, mais de chats libres que la commune laissera en liberté sur son territoire, s'engageant dès lors à ne pas les envoyer en fourrière. Depuis une année, ce sont 24 chats qui ont été pris en charge par l'association. Tous ont été stérilisés puis identifiés, dont dix par la seule Fondation Brigitte Bardot. Cinq, maintenant reconnus comme « chats libres », ont été remis en liberté sur notre territoire, 12 sont partis à l'adoption et six sont encore adoptables.

Nous tenons tout particulièrement ici à remercier une famille mauloise qui s'est portée volontaire en tant que famille d'accueil. En effet, à l'issue des stérilisations, les chats doivent être pris en charge au calme durant quelques temps afin de se remettre tranquillement. Ils seront ensuite soit adoptés, soit remis en liberté. Cette famille fournit un énorme travail quotidien afin d'entourer de bons soins et d'attentions les chats convalescents, sans parler des visites chez le vétérinaire ou encore de la sociabilisation de nos amis félines pour faciliter leur

adoption future.

Remercions également l'association mauloise APBM (Association Pour le Bénévolat Maulois) pour avoir financé l'achat d'une très grande cage de « remise en forme », déposée dans cette famille pour que les petits pensionnaires soient en sécurité dans les premiers jours de leur convalescence.

Enfin, rappelons l'importance, même si aucune obligation légale n'existe, de stériliser nos amis les chats afin d'endiguer leur prolifération anarchique, les conduisant bien souvent à une vie très précaire. Quant à l'identification de vos chats, elle est obligatoire et n'est pas une option.

Ces petits félins sont de grands baroudeurs qui explorent bien plus que leur seul jardin ou balcon, alors prenons-en soin et protégeons-les en les identifiant et en les stérilisant. Leur vie n'en sera que plus douce !

Merci à tous les protagonistes de cette aventure qui continue, et qui a porté ses fruits ! Et surtout, faisons en sorte que tout ce travail ne soit pas réduit à néant en continuant de faire fi des stérilisations chez nos animaux en liberté !

Si vous voulez adopter un de nos chats maulois ou faire un don à l'association Gamelles sans frontière, rendez-vous sur ce lien : <http://gamelles-sans-frontiere.org/>



Sidonie KARM

*Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative,
à la communication et à la culture*



Yvelines
Le Département



JOB WIN 2023

Le salon
de tous les
emplois

Mercredi 29 mars - 9h/13h30
Complexe des 2 scènes
place Henri Dunant - Maule



Faire évoluer votre carrière



Créer votre entreprise

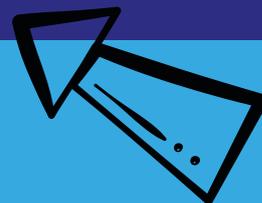


Trouver un emploi, un job d'été, une formation

www.jobwin.org - 01.30.90.86.25

GeM Emploi présente une initiative communale et intercommunale, en partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines, Pôle Emploi et la mission locale Dynam Jeunes
Un salon organisé par l'Intercommunalité Gally-Mauldre et les communes de GeM Emploi

(Maule, Saint-Nom La Bretèche, Feucherolles, Chavenay, Mareil-Sur-Mauldre, Crespières,
Bazemont, Aulnay-Sur-Mauldre, Andelu, Montainville, Davron, Herbeville)



ADSV Production projette vos idées !



Alexis DA SILVA, jeune maulois passionné de montage vidéo, lance son activité de production à 25 ans. Déjà au lycée, il était derrière un objectif pour réaliser des courts-métrages pour ses amis. Pas besoin de chercher sa voie, elle est déjà toute tracée.

Il commence par une école de publicité, puis se spécialise dans la création audiovisuelle. Ses premiers pas professionnels commencent en entreprise mais, poussé par une créativité débordante, il finit par tourner en rond. Il décide de lancer sa propre activité qui démarre officiellement en septembre 2022.

« Je n'aime pas rester enfermé dans un secteur, ni avoir des projets répétitifs. Je veux trouver mes propres limites et, pour l'instant, je n'y suis pas arrivé. J'adore être en contact avec mes potentiels clients et les échanges qui en découlent. Cela booste ma créativité. La période de COVID et de télétravail imposé m'a miné. Depuis le lancement de mon activité, en deux mois, j'ai rencontré

plus de monde qu'en un an. Je prends chaque expérience, chaque rencontre comme elle vient et cela crée des rendus uniques. Aujourd'hui, je suis ouvert à tous projets : mariage, santé, sport, industrie. Mon métier me permet de travailler en transversalité dans de nombreux secteurs d'activité. »

« Je suis 100% Maulois, mes grands-parents étaient déjà à Maule. Je suis né et j'ai grandi ici. J'apprécie de vivre dans cette commune, un juste milieu entre la ville et la campagne. »

Et c'est dans la région qu'il débute ses premiers projets.

« En 2023, je lance le Portrait du Mois : 12 portraits présentant des métiers qui sortent de l'ordinaire en relation avec l'art et la transformation. Chaque premier mercredi du mois, vous pourrez retrouver un portrait sur mon site ou sur mon compte instagram. »



Contact : adsvproduction@gmail.com

Site : adsvproduction.myportfolio.com

Instagram : [adsv_production](https://www.instagram.com/adsv_production).

Galerie Dada : bienvenue dans son monde !

Sandra Peron a ouvert sa galerie d'art au 7 rue du pressoir à Maule en novembre dernier. Cette passionnée d'art, enseignante au lycée du Buat depuis 18 ans, a sauté le pas il y a un an en déménageant dans notre commune. « Je peux enfin faire toutes mes activités à pied. Ça me change la vie ! »

Une passion familiale

« L'art, c'est une culture familiale. Mon père était un céramiste et un peintre, j'ai donc grandi avec des œuvres autour de moi. Aujourd'hui, c'est toujours le cas puisque je suis mariée à un artiste. Mon plus grand regret est de ne pas avoir vu les œuvres de mon père exposées, il n'était pas question qu'il en soit de même pour mon conjoint. Je l'ai donc aidé, en m'occupant de la partie communication, à exposer pour partager son travail. Au fil du temps et des rencontres avec d'autres artistes, j'ai commencé à monter mes propres expositions éphémères au sein de lieux parisiens et Yvelinois. Cependant, les coûts de location onéreux m'ont conduite à rechercher un lieu pérenne. »

Ainsi, après la Briqueterie à Feucherolles, Sandra s'installe à Maule.

Sa galerie : son terrain de jeu

« Je suis sur un petit nuage depuis l'ouverture. J'ai reçu un accueil absolument formidable des commerçants et des maulois. Beaucoup me remercient d'avoir ouvert une galerie à Maule. Je suis ravie de pouvoir échanger et partager mon univers. J'ai choisi les 15 artistes qui exposent chez moi, pour la qualité de leurs œuvres mais aussi pour leurs valeurs humaines. C'est un véritable jeu d'organiser mon espace. Tous les deux mois, je change d'exposition. C'est toujours les mêmes artistes mais certains sont plus en avant, puis ça tourne ou alors je crée une thématique. Pour Noël, donc sur les mois de décembre et janvier, ce seront les petits formats.

Comme j'expose des œuvres aux techniques différentes et variées, que ce soit la technique ou la matière employée, les artistes ne sont pas en concurrence et cela me permet d'offrir une gamme de choix plus large et hétéroclite à mes visiteurs et amateurs.

Mon objectif est à la fois de partager ma passion et de proposer des œuvres d'art abordables afin que les amateurs puissent se faire plaisir avec des pièces uniques.»



Ouverture de la Galerie Dada

Mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h - Mercredi de 16h à 19h - Samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h.
Visite possible sur rendez-vous au 06 13 56 30 02



École Jean-Baptiste Charcot : un nouveau bâtiment pour le périscolaire !

Construits dans les années 60, les préfabriqués du périscolaire et de la bibliothèque de l'école Jean-Baptiste Charcot vont bientôt laisser place à une nouvelle construction.

Ces travaux se dérouleront en deux phases :

- Une première se déroulera durant les congés de printemps : démolition des deux bâtiments existants.
- La seconde débutera dès début juillet : édification des nouveaux locaux.

Pour des raisons à la fois techniques et de temporalité, la municipalité a choisi d'opter pour une construction modulaire (en dur). Cela permet de débiter la fabrication en usine, bien avant la mise en place, et l'installation par la suite est beaucoup plus rapide. Les élèves ne seront donc pas impactés les travaux qui se tiendront pendant les périodes de vacances scolaires. Les activités du périscolaire seront transférées temporairement dans les autres bâtiments de l'école Jean-Baptiste Charcot pendant la période où il n'y aura plus de local, entre avril et juillet.

Cette nouvelle construction, respectera bien évidemment les nouvelles normes en terme de sobriété énergétique. Le bâtiment de 200 m² intégrera trois salles d'activités modulables et une bibliothèque. À l'extérieur, une rampe d'accès PMR permettra de faire la jonction entre les deux cours de l'école.

Ces nouveaux locaux, pensés avec les équipes du périscolaire, permettront d'accueillir nos jeunes élèves dans de bien meilleures conditions que celles qui existaient auparavant. Soutenus financièrement par la Région et le Département, ces travaux seront subventionnés à près de 70%.

Gageons qu'avec ce nouvel équipement la rentrée de septembre 2023 sera d'ores et déjà réussie !



Hervé CAMARD

*Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme et aux
travaux*



Parking Saint-Vincent (41 places)

Nous rappelons la présence d'un parking de 41 places, situé au bout de l'allée du Verger. L'accès (entrée et sortie) se fait par l'allée du Verger, via le boulevard Paul Barré.

Ces places de stationnement vous permettent d'accéder facilement aux activités et structures se trouvant à proximité, comme la maison médicale, la Croix-Rouge, les écoles Coty, les stades et le gymnase Saint-Vincent, le cinéma "Les 2 Scènes", la salle des fêtes ou encore les bords de la Mauldre.



DOSSIER SPORT

JOURNÉE OLYMPIQUE MAULOISE

ARE YOU READY?

Les Jeux Olympiques s'invitent à Maule le 2 juillet 2023 !

À l'occasion des Jeux Olympiques 2024 organisés en France et à l'initiative d'Emma PAYOM, mauloise et ancienne athlète de haut niveau, Maule, en partenariat avec certaines de ses associations sportives, organisera le 2 juillet 2023, au complexe sportif du Radet, une Journée Olympique.



Une journée en famille pour les amateurs comme pour les confirmés.

La journée sera partagée en deux temps : une matinée d'initiations et un après-midi réservé à la compétition.

Plus d'informations à venir dans les prochains Maule Contacts et sur notre site internet : www.maule.fr

Pensez à réserver votre journée !



Merci aux associations participantes déjà engagées dans cette journée :



Judo Club Maulois



Volley-Ball Maulois



Maule Blacks



USM Basket Ball



Volley in the dark

© Montaine M.

L'association Volley-Ball Maulois a organisé, le 19 novembre dernier, un évènement des plus... fluorescents ! Jouer dans le noir et la bonne humeur, cette soirée aura laissé des souvenirs mémorables. Franck MERLET, président du club, nous raconte les débuts de cette belle initiative.

Au commencement : une action solidaire

« Nous avons organisé la première édition en 2018 lors du week-end du Téléthon. Un galop d'essai, avec uniquement des participants volleyeurs, qui nous a permis de récolter environ 500€. Nous sommes restés sur notre faim. Durant ce week-end, beaucoup d'évènements ont lieu pour pouvoir récolter des dons en nombre. C'est une très bonne chose pour le Téléthon, mais nous aurions souhaité une plus grande mobilisation autour de notre évènement sportif.

Nous retenons donc une seconde édition avec, cette fois, un évènement pendant le week-end octobre rose. L'idée était bien meilleure puisque nous avons pu reverser près de 2500€ avec une participation bien supérieure à celle de la première édition.

Ensuite, le COVID est arrivé, stoppant notre troisième édition dans son élan. Mais nous avons une équipe vraiment formidable ! Notre club de 38 adhérents s'est retourné les manches et a relevé le défi. Cette fois, nous avons choisi l'association Petits Pieds en Équilibre. Elle a pour but d'améliorer le confort et le quotidien des nouveau-nés hospitalisés et de leurs familles à l'hôpital de Poissy. Nous sommes ravis d'avoir pu leur reverser près de 4000€.

Un véritable engouement

Nous étions confortés par les nombreuses demandes de participation des équipes adverses rencontrées tout au long des matchs de notre saison en amont de l'évènement. C'est un véritable défi de jouer dans le noir. Il y a une réelle difficulté, même pour des très bons joueurs. D'anciens volleyeurs, jeunes et moins jeunes, sont venus nous retrouver pour cette soirée.

jusqu'à 3h du matin. Chaque équipe participe autant de fois que les autres. C'est long mais très gratifiant car les joueurs participent avant tout pour jouer et se faire plaisir. Et ça se ressent sur le terrain. Les volleyeurs dansaient et jouaient en même temps. Une très belle ambiance et beaucoup de fair-play !

Nous avons énormément apprécié l'aide que nous avons pu recevoir de la municipalité mais aussi des commerçants de Maule, de Thoiry et de Villiers-le-Mahieux. Nous avons pu organiser une tombola et une buvette pour lever davantage de fonds. Tout ce travail n'aurait pas été possible sans mon équipe de bénévoles. Merci à eux et merci à tous ceux qui sont venus avec leur bonne humeur et leur générosité. »





Rando Maule

La météo était assez favorable le 30 octobre 2022 pour cette dixième édition de la RANNO MAULE. Même si ce week-end se trouvait enchâssé au milieu des vacances scolaires et du pont du premier novembre, chaque participant a répondu « présent » : 237 participants dont 32% de femmes, beaucoup de cyclotouristes des clubs avoisinants et des marcheurs, ou des VTTistes ou coureurs « en familles ».

Il faut noter la constante mobilisation des 48 bénévoles des clubs Maulois : le CycloTourisme de Maule (CTM), l'Union Sportive Mauloise de Gymnastique Volontaire et Randonnée Pédestre (USMGVRP), et l'Association Sportive Mauloise (ASM) ! Ces bénévoles ont permis un accueil remarquable : ils ont préparé et proposé les 520 crêpes offertes qui font la renommée de notre organisation ! Un repas des bénévoles fort sympathique est venu conclure cette journée après le rangement de la salle des fêtes.

Nous remercions nos deux « sponsors » majeurs : les chocolats Colas et les Deux Gourmands qui ont permis d'offrir à chaque participant un paquet de chocolats ou un paquet de biscuits. Les paquets restants ont été distribués aux enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie de l'hôpital de Poissy / Saint-Germain. Nous remercions également les commerçants maulois : Maule optique, Bricor, Boucher du coin, Boulangerie Colette, Boucherie Meurdra, Talon de Maule, Fromagerie Didière, Pharmacie de la Place, Étoile et Compagnie, l'Œuvre du temps, Monsieur M, Atmosph'air, Franprix.

Enfin, nous remercions la ville de Maule, pour son soutien financier et technique, et la Communauté de Communes Gally Mauldre, pour son aide financière.

Un chèque de 2210 € de bénéfices nets de la journée, va être remis au service de pédopsychiatrie de l'hôpital de Poissy afin de participer à l'amélioration de la prise en charge des enfants de ce service.

Nous espérons retrouver encore plus de participants l'an prochain, le 22 octobre 2023. Vous pourrez voir un résumé filmé de cette journée sur le site du CTM : www.ctm-maule.fr

Jean-Christophe SÉGUIER (CTM)

Jean-Pierre BELLICAUD (USMGVRP)

Laurent MASSET (ASM)



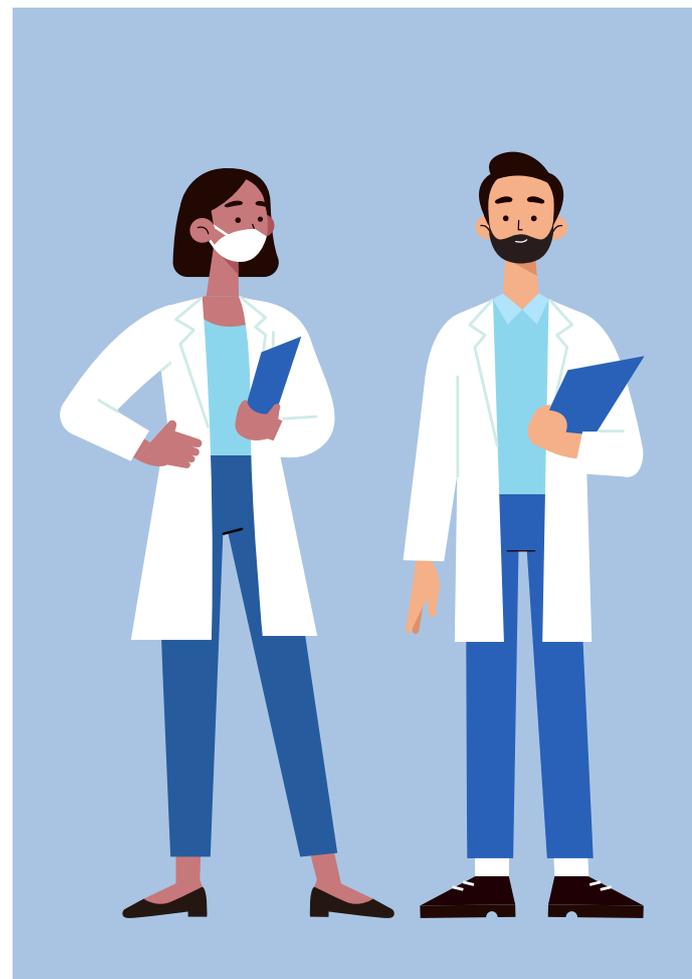
Comment prendre rendez-vous avec vos médecins généralistes ?

Quatre médecins généralistes exercent actuellement à la maison médicale.

Nous rappelons que **les rendez-vous se prennent directement avec votre praticien**, soit sur **Doctolib** (site internet ou application), soit en téléphonant à son cabinet :

- Docteur BIVAS DARRIGOL : **Doctolib** (téléconsultation possible)
- Docteur HERMOUET : 01 30 90 80 23 - 06 45 42 31 63
- Docteur QUINET : **Doctolib** (téléconsultation possible)
- Docteur DOS SANTOS : **Doctolib** ou 01 30 10 94 32 (téléconsultation possible)

Pour ceux qui ne peuvent pas utiliser doctolib, le numéro de téléphone de la Maison Médicale le 01 80 70 96 40 est accessible deux heures par jour : de 10h à 12h pour un rendez-vous.





Le Bus Santé Femme bientôt présent à Maule

Le Bus Santé Femme est un bus itinérant qui circule dans les communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines, dans les territoires urbains et périurbains, et ruraux urbains et semi-urbains. Il sera présent à Maule le jeudi 2 février 2023.

À vocation sociale et sanitaire, ce bus de prévention est dédié aux femmes les plus vulnérables. Sans rendez-vous, elles peuvent gratuitement et anonymement rencontrer une équipe de professionnels pour répondre à des besoins spécifiques : prévention santé (contraception et médecine générale), dépistages (auditif, visuel, cholestérol, diabète), entretiens psychologiques, prévention des violences faites aux femmes, accès aux droits, accompagnement de la vie quotidienne...

Lors de chaque tournée, une permanence de cinq intervenants (minimum) est assurée.



Plus d'informations à venir sur notre site
internet : www.maule.fr

Contact

+33 (0)1.41.37.11.10
institut@hauts-de-seine.fr
www.institut-hauts-de-seine.fr

RESPECTER

Broyage des sapins de Noël

Du 2 au 27 janvier 2023, la municipalité mettra en place des zones de dépôts de vos sapins.

Seuls les vrais sapins, sans flochage, sans leurs décorations et sans sac plastique, pourront être déposés sur les dix points de collecte de Maule, dont vous retrouverez la liste sur la carte ci-dessous.

Nous vous remercions de bien respecter ces consignes ainsi que les zones de dépôts (qui seront signalées par des barrières) afin que nos services techniques puissent aisément ramasser et broyer vos sapins.

Donnons une seconde vie à nos sapins de Noël !



10 points de collecte à votre disposition du 2 au 27 janvier 2023

- Rue Lenoir
- Rue de la Bergerie
- Sente de la Cauchoiserie
- Place Henri Dunant
- Avenue du Pré Rollet
- Boulevard des Fossés
- Rue du Moulin à Papier
- Rue du Mareil
- Côte de Beulle
- Rue d'Agnou



Maule

Plus d'informations : www.maule.fr ou contact.mairie@maule.fr

Plan des points de collecte des sapins de Noël

- Côte de Beulle
- Rue d'Agnou
- Avenue du Pré Rollet
- Rue Lenoir
- Place Henri Dunant
- Sente de la Cauchoiserie
- Boulevard des Fossés
- Rue de la Bergerie
- Rue du Moulin à Papier
- Rue de Mareil



Entretien des trottoirs

Nous rappelons qu'en toute saison il appartient aux riverains d'entretenir les trottoirs se situant le long de leur propriété : balayage des feuilles, prévention de la neige ou du verglas...





Délestage (coupures d'ENEDIS) : comment ça fonctionne ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait s'approcher de la capacité de production, malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique. En dernier recours, une solution appelée "délestage" permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin entre 8h et 13h et le soir de 18h à 20h.

Mesures de précaution à prendre :

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte "vigilance coupure" et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

Rte Le réseau de transport d'électricité

écowatt

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE

Ma météo de l'électricité pour une consommation plus responsable

1 Je sais en temps réel si la consommation d'électricité est trop élevée

2 Je sais quels éco-gestes adopter et à quelle heure

3 Je m'abonne à l'alerte « coupure »

● Consommation normale
● Système électrique tendu
● Système électrique très tendu

Rejoignez le mouvement !
monecowatt.fr

Économies d'énergie : les aides de l'État

Nous sommes tous un peu désemparés devant la multitude de sollicitations concernant les méthodes et les financements de la transition énergétique. Nous allons essayer dans cet article de résumer et de simplifier les propositions actuelles.

L'État a mis en place des aides financières mais aussi des conseils accessibles et indépendants des vendeurs de prestations ou de produits.

1. Les aides financières disponibles pour les véhicules

Les primes à la conversion et le bonus écologique pour l'achat de véhicules « propres » hybrides ou entièrement électriques (dont l'hydrogène) concernent les voitures, mais aussi les Vélos à Assistance Électrique (VAE).

Pour le bonus écologique



Concernant les vélos : en région parisienne, chaque membre d'une famille peut obtenir une aide financière allant jusqu'à 500€ pour un VAE neuf répondant aux normes actuelles (moins de 25km/H, batterie sans plomb...). Cette aide concerne aussi bien les vélos classiques, que les vélos pliants (VAE ou non), les vélos cargo (VAE ou non) et les vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Attention cependant car la Région demande un engagement de conservation du vélo d'au moins trois ans : vous ne pourrez donc pas le revendre ! Cette aide est plafonnée à 500€ et à 50% du prix du vélo. Les accessoires de sécurité, s'ils sont acquis en même temps que le vélo, peuvent entrer dans la valeur de la subvention.



Concernant les voitures : le bonus écologique favorise l'achat de véhicules hybrides, totalement électriques ou à hydrogène. Ce bonus a évolué depuis le 1^{er} janvier 2023 : il est désormais de 27% du prix d'achat dans la limite de 5 000€ pour les véhicules d'une valeur de moins de 47 000€. Au-delà, le bonus n'est plus que de 1 000€. À l'inverse, si vous optez pour un véhicule thermique, un malus sera appliqué au prix de base (le prix du véhicule est majoré suivant sa cylindrée et ses performances).

Pour la prime à la conversion

Si vous changez votre ancien véhicule thermique contre un véhicule hybride ou électrique (même contre un vélo !), il existe un barème et des conditions à respecter.



Le barème :

	Conditions	Motorisation	Personne physique				Personne morale
			RFR < 6300€	RFR < 13489€ et gros rouleurs	RFR < 13489€	RFR > 13489€	
Voitures particulières (M1)	Prix TTC < 60 K€	Électrique Hybride rechargeable (autonomie > 50 km)	80% du prix d'acquisition dans la limite de 5000€		2 500 €		
Camionnettes (N1)	Classe I (masse de référence < 1305 kg)	Électrique Hybride rechargeable (autonomie > 50 km)	40% du prix d'acquisition dans la limite de 5000€				
	Classe II (masse de référence entre 1305 et 1760 kg)		40% du prix d'acquisition dans la limite de 7000€				
	Classe III (masse de référence > 1760 kg)		40% du prix d'acquisition dans la limite de 9000€				
Voitures particulières et camionnettes (M1, N1)	Prix TTC < 50 K€	Hybride rechargeable (autonomie > 50 km)	80% du prix d'acquisition dans la limite de 3000€		1 500 €		
Deux ou trois roues et quadricycles à moteur neufs (L)	Pas de batterie au plomb Puissance supérieur à 2kW	Électrique	1 100 €		100 €		
Cycles à pédalage assisté (VAE)	Pas de batterie au plomb Identification	Électrique	40% du prix d'acquisition dans la limite de 1500€				

Les conditions

Plusieurs conditions s'appliquent au véhicule mis au rebut dans un centre « Véhicule Hors d'Usage » agréé :

- Il ne doit pas dépasser un poids de 3,5 tonnes et doit correspondre à un véhicule diesel immatriculé pour la première fois avant 2011, ou à un véhicule essence immatriculé avant 2006.
- Il doit avoir été acquis depuis plus d'un an et faire l'objet d'un contrat d'assurance.
- Sa mise à la casse doit intervenir dans un délai de six mois suivant la date de facturation du véhicule nouvellement acquis.

Le montant de l'aide varie en fonction du statut du demandeur et de son Revenu Fiscal de Référence (RFR), qu'il s'agisse d'une personne morale (entreprise, association ou collectivité) ou d'une personne physique. Dans le meilleur des cas, elle peut atteindre 5 000€ (dans la limite de 80% du prix d'achat TTC).

Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'installation d'une borne de recharge pour votre véhicule électrique jusqu'en décembre 2023. Celui-ci est limité à 300€ par borne de recharge. Cet avantage est accordé pour les résidences principales et secondaires.



2. Les aides disponibles pour la rénovation énergétique des logements

Les conseils pour la rénovation de votre lieu de résidence sont à trouver auprès de **France Rénov** (<https://france-renov.gouv.fr> ou au 0808 800 700). Ces conseils sont très clairs et surtout indépendants de toute promotion commerciale. Vous pouvez aussi vous rapprocher d'**Énergies solidaires** (pour Maule, le point le plus proche est situé 120 avenue du Port - 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY) par téléphone au 01 39 70 23 06 ou par mail à : contact@energies-solidaires.org.

Deux types d'aides financières sont proposées :

- Les **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**. Ces derniers sont des dispositifs proposés à tous, sans condition majeure de revenus. Vous l'obtiendrez en contactant votre fournisseur d'énergie. Vous devrez engager un prestataire labélisé RGE pour la réalisation des travaux et avancer le règlement avant qu'un remboursement ne soit effectué sur vos factures d'électricité ou de gaz.
- **MaPrimeRenov et les Prêts à Taux Zéro (PTZ)**. Seuls sont éligibles les personnes dont le revenu global est inférieur à 38 184€ pour une personne, 56 130€ pour deux personnes... Suivant vos revenus, les équipements et matériaux que vous choisirez, le montant des aides varie. Par exemple, pour un insert ajouté dans votre cheminée, la somme accordée varie de 2 500€ (foyer très modeste) à 800€ (foyer à ressources intermédiaires, c'est-à-dire un RFR de plus de 25 714€ et de moins de 38 184€ pour une personne). La dépense pour cet insert est plafonnée à 4 000€. Si votre insert coûte plus cher, vous ne serez pas aidé. Le PTZ peut se cumuler avec MaPrimeRenov. MaPrimeRenov peut se cumuler avec le CEE, tout en étant parfois écartée pour ne pas dépasser 100% de la dépense.
- D'autres aides peuvent être proposées par certaines collectivités locales.

Nous sommes tous conscients de l'importance de réduire notre impact carbone et de réaliser des économies significatives. S'intéresser à ces mécanismes, parfois complexes, déroutants et qui favorisent la transition énergétique est le moyen d'y parvenir. Je reviendrai prochainement vers vous à propos notamment de la géothermie et des pompes à chaleur parmi d'autres sources d'énergies.

À lire : *Les aides financières en 2022* de l'ADEME (Agence de la Transition écologique) ("Guide des aides financières habitat 2022", téléchargeable sur site de l'ADEME).



Jean-Christophe SÉGUIER

Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

Du nouveau pour vos poubelles
à partir du 1^{er} janvier 2023



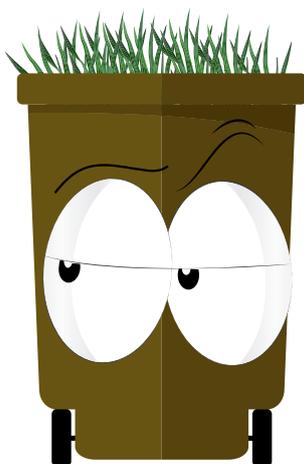
Ville de
Maule

Collecte des déchets

saison 2023

Ne les ratez pas !

Déchets verts



À partir du
3 avril 2023

Passages
les lundis
après-midis

Rues étroites* :
Lundis matins

Ordures ménagères



Passages
les mardis et
vendredis matins

Rues étroites* :
mardis et
vendredis matins

Emballages



Passages
les vendredis
matins

Rues étroites* :
Mercredis matins

* Retrouvez la liste des rues étroites sur notre site www.maule.fr



ATTENTION AUX STATIONNEMENTS GÊNANTS

Certains stationnements empêchent régulièrement le passage des camions de collecte ou de pompiers. Tout stationnement gênant fera l'objet d'une verbalisation immédiate et d'une mise en fourrière.

LOCO CELLO à Maule

RITMY

*Le dimanche 22 janvier 2023 à 17h
au complexe « Les deux scènes »*

François SALQUE Trio

François Salque, Violoncelle – Samuel Stouk, Guitare – Zaccharie Abraham, Contrebasse

Né de la rencontre entre deux virtuoses particulièrement créatifs, « Loco cello » (le violoncelle en folie) projette un éclairage inédit sur le jazz, le classique, le tango et les musiques traditionnelles d'Europe centrale.



Loco Cello est ici composé de François Salque au violoncelle (personnalité incontournable du classique), Samuel Stouk à la guitare (Grand prix de l'Académie Charles Cros 2018 pour l'album mémorable Trintignant-Mille-Piazzolla), et Zacharie Abraham à la contrebasse.

Avec plus de quarante albums acclamés par la presse, auréolé des plus hautes récompenses (Victoires de la musique, Palme d'Or de la BBC, Diapasons d'Or de l'année, Chocs du Monde de la musique, plus de 10 premiers prix internationaux...), François Salque fait aujourd'hui référence. Son charisme, sa sensibilité, et sa virtuosité époustouflante l'ont conduit à jouer avec les plus grands, dans plus de 70 pays. Quant à Samuel Stouk, étoile montante du jazz, guitariste, compositeur et chef d'orchestre, sa polyvalence lui permet d'aborder avec aisance de multiples langages musicaux et l'a amené à collaborer avec les plus grands orchestres

européens.

Fascinés par la liberté et les saveurs sonores que leur permettent cette formation inédite, toujours soutenues par une contrebasse précise et chaleureuse, ces deux créateurs repoussent sans cesse les limites des parcours imposés, inventent un chemin qui leur ressemble et transforment chacune de leurs rencontres en un moment unique et jubilatoire !

Tantôt élégante et lyrique, tantôt virtuose et incandescente, leur musique célèbre l'union de différentes traditions musicales, du tango au jazz, du répertoire classique aux musiques du monde, des thèmes traditionnels aux musiques actuelles, rythmées par d'étonnantes cascades sonores et autres explosions folkloriques évocatrices, qu'ils réinventent ensemble avec une intuition inouïe des croisements.

Il est fortement recommandé de réserver en ligne sur le site internet suivant :

<https://ritmy.fr/essais/concerts-2/les-33e-saisons/loco-cello-mobile/>, ou en appelant le 06-60-85-88-80.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



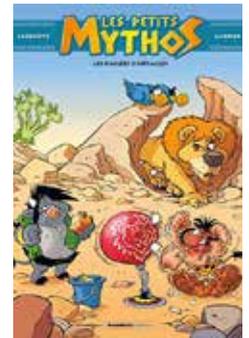
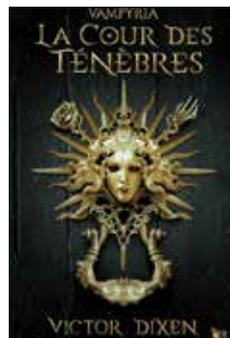
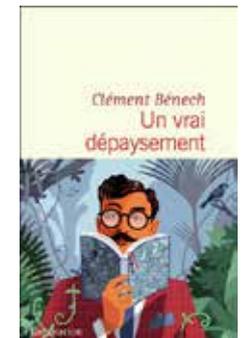
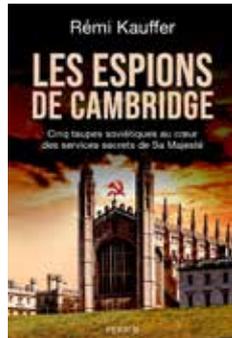
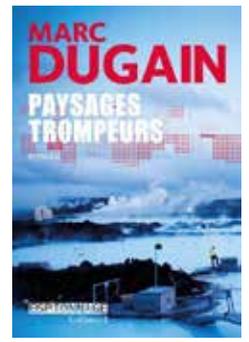
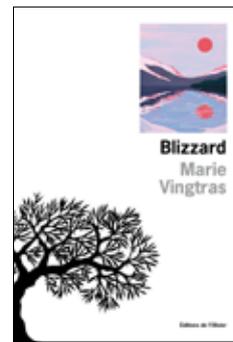
Après ces fêtes et la nouvelle année qui s'ouvre, je vous souhaite de merveilleuses aventures !

Je continuerai à vous glaner toujours de nouvelles pépites littéraires car s'il y a un lieu juste et plein dans ce monde, c'est bien celui de la culture.

Je citerai Montesquieu, à qui ses parents avaient donné un mendiant comme parrain pour que, toute sa vie, il se souvienne que les pauvres sont des frères, et qui écrivait : "Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé".

Très belle année à tous !

Céline



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

☎ 06.63.56.18.94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



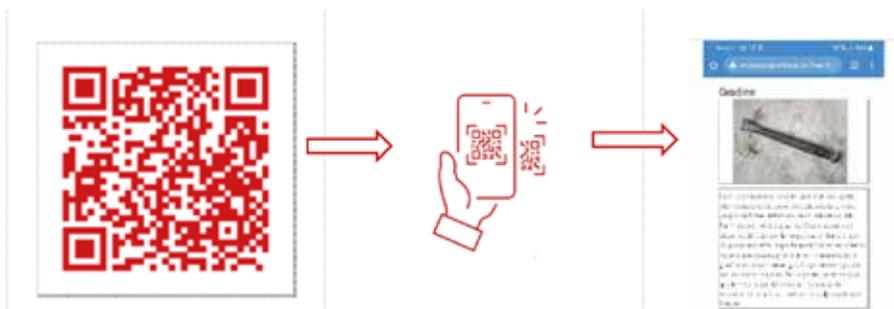
Musée Victor Aubert

LES QR-CODES SONT ARRIVÉS AU MUSÉE !

L'ACIME, à qui est confiée l'animation du musée, vous propose une nouvelle approche des collections : muni de votre téléphone, vous avez la possibilité de scanner des QR-codes. Automatiquement, photos et commentaires apparaîtront sur votre écran.

Pour cela, n'oubliez pas d'installer un lecteur de QR-codes, soit sur Apple Store, soit sur Play Store. À l'issue de l'installation, lancez l'application.

Et pourquoi ne pas essayer dès maintenant ?



Rendez-vous au musée : une cinquantaine de QR-codes sont installés, d'autres suivront !



DERNIERS JOURS : LES MAULE D'ÉCOSSE ET LEURS DESCENDANTS

L'intérêt suscité par l'exposition nous conduit à la prolonger.

L'actualité nous a rejoints puisque, aujourd'hui, c'est Charles III qui est un descendant de nos barons de Maule.

Venez découvrir leur étonnante histoire et celle de leurs descendants !



Odette COSYNS

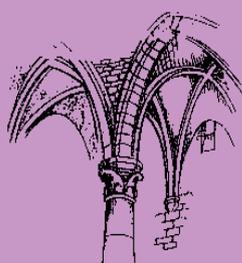
Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME

En raison de travaux de rénovation, le musée fermera prochainement ses portes. Nous vous en avertirons dès que possible, ainsi que de la date de sa réouverture.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr> ou 01.30.90.61.49



visitez le site du Musée



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER



présentent une comédie de Corinne Berron, Bonbon, Héléne Serres, Vanina Sicurani & Trinidad

ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE



03 mars 21H 08 mars 21h
04 mars 21H 11 mars 18H
05 mars 17H30 12 mars 15H



ENTRÉE AU CHAPEAU, REVERSÉE
INTÉGRALEMENT À L'ASSOCIATION IRIS
À BEYNES WWW.IRIS78VIF.FR



MARS
2023

THÉÂTRE
à MAULE
SALLE DES FÊTES

RÉSERVATIONS

06.63.18.97.23
www.lesmascarilles.fr

PETITE RESTAURATION SUR PLACE LES SAMEDIS ET DIMANCHES



présentent une comédie de Marc Fayet



DEUX EUROS VINGT

04 mars 18H
05 mars 15H
10 mars 21H
11 mars 21H
12 mars 17H30

ENTRÉE AU CHAPEAU

Acime



www.acime.free.fr

Partenaire de RITMY, Rencontres Intercommunales pour la Musique en Yvelines, et avec la participation de la municipalité, nous vous donnons rendez-vous :

Dimanche 22 janvier à 17h
Complexe « Les 2 Scènes »

Pour un voyage musical avec le trio LOCO CELLO.

Plus d'informations dans la rubrique « Culture » de ce Maule Contacts.



14^{ème} salon du livre 2022



Une championne de karaté à Maule !

Le 28 mai 2022, Maïwenn KÉREVER, présidente de l'association Karaté Shotokan, a décroché le titre de championne de France dans sa catégorie. Félicitations à elle !





Ville de
Maule

**SAMEDI 1^{ER}
AVRIL**

CARNAVAL



DE LA BD

À MAULE

DÉFILÉ EN MUSIQUE

DÉPART À 14H DE LA RÉSIDENCE DAUPHINE

**CONCOURS
DE COSTUMES**

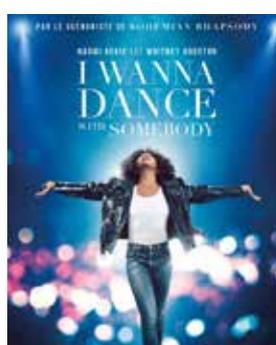
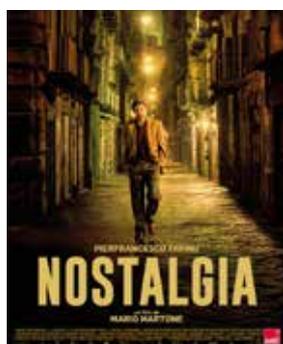
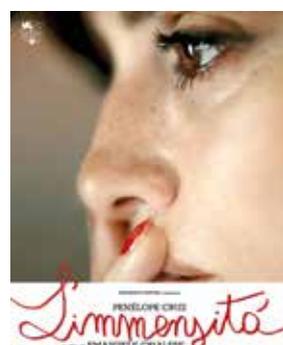
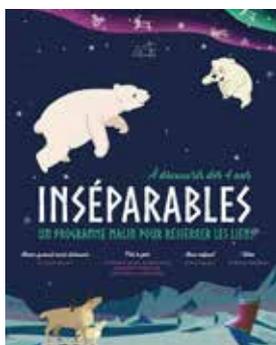
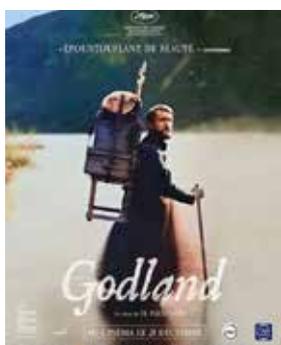
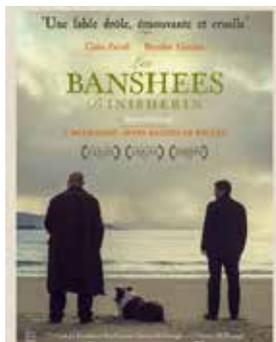
POUR VOUS INSCRIRE AU CONCOURS OU AVOIR DES INFORMATIONS : CONTACT.MAIRIE@MAULE.FR

CC GALLY MAULDRE



VOTRE CINÉMA

Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr

Pesticides : bonnes et mauvaises nouvelles

JO de l'Union européenne du 7/12 2022 : les agriculteurs devront dorénavant obligatoirement remettre aux autorités un registre précis contenant, pour chaque culture, le nom des pesticides utilisés, la dose utilisée, le moment de l'utilisation et la zone exacte traitée. Finies les demandes sans réponse des médecins et des malades aux agences régionales de santé. Le parlement européen (les députés européens) et le conseil européen (les gouvernements européens) ont décidé d'imposer la transmission de ces données afin de pouvoir évaluer les conséquences de l'utilisation des pesticides dans l'Union.

La Commission rédige un Règlement d'application (qui s'appliquera directement dans chaque Etat).

Par contre, en France, les chambres d'agriculture continuent à jouer au plus fin avec notre santé. L'alerte préalable avant épandage de pesticides (dont le côté obligatoire avait mystérieusement disparu dans le texte final d'application de la loi Egalim et que le Conseil d'État avait dû redemander en 2021) est devenue, dans la charte d'engagement des utilisateurs de pesticides rédigée par la Chambre d'Agriculture des Yvelines, une mise en marche du gyrophare sur les tracteurs pendant l'épandage.

2 recours ont été déposés: l'un auprès du préfet des Yvelines, l'autre auprès du ministre de l'agriculture. N'hésitez pas à leur écrire également afin que la charte pesticide des Yvelines respecte enfin le droit.

Liste Santé Environnement

Aline READ

Conseillère municipale

Pour la liste Santé Environnement



Avec Générations Citoyennes 2020, admirez cette caricature qui résume très bien le problème ci-dessus !

Générations
Citoyennes
2020

William Falchetto

Conseiller municipal

Pour la liste Générations Citoyennes

CONCERT POP ROCK
ET SOIRÉE DANSANTE
SAMEDI 11 FEVRIER 2023 À 19H
SALLE DES FETES DE MAULE



EVERYSING FAIT SON LIVE!

Entrée
15 Euros

VENTES PLACES A LA BOUTIQUE
L'OEUVRE DU TEMPS À MAULE OU
RESERVATIONS AU 06.16.23.47.21
RESTAURATION SUR PLACE



L'association des commerçants

*remercie tous les
Maulois pour leur
soutien tout au long
de l'année 2022.*

Très belle année 2023 !



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas@maule.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre

PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche@maule.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin

(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

CONSULTATIONS JURIDIQUES



Tous les troisièmes samedis de chaque mois, vous pouvez prendre rendez-vous pour une consultation juridique à la mairie de Maule.

- De janvier à juin 2023 : Mejda BENDAMI
- De juillet à décembre 2023 : Manel GHARBI

Pour plus d'informations, contactez l'accueil de la mairie.

HORAIRES DES MESSES

JANVIER		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30		18h00
D. EPIPHANIE	7/1	Bazemont	8/1	Maule	Beynes	
D. Ord 2	14/1	Montainville	15/1	Maule	Beynes	
D. Ord 3	21/1	Mareil/Mauldre	22/1	Maule	Beynes	
D. Ord 4	28/1	Thiverval	29/1	Maule	Beynes	
FEVRIER		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30		18h00
D. Ord 5	4/2	Aulnay/Mauldre	5/2	Maule	Beynes	
D. Ord 6	11/2	Bazemont	12/2	Maule	Beynes	
D. Ord 7	18/2	Montainville	19/2	Maule	Beynes	
CENDRES	22/2	Maule	11h	19h30 Beynes		
D. CAREME						
1	25/1	Mareil/Mauldre	26/1	Maule	Beynes	

2023

RITMY



33^{es} Saisons Musicales

LOCO CELLO François SALQUE en trio



Crédit photo - Lyodoh Kaneko

M A U L E

Dimanche 22 janvier
Complexe "Les deux scènes" - 17 h 00



RÉSERVATIONS : ritmy.fr
INFORMATIONS - 06 60 85 88 80



Imprimé par www.Printoclock.com